

INFORMATIONS (suite)

INCIVILITÉS À COURCELLES SUR SEINE.

C'est toujours avec tristesse que l'on observe des actes d'incivilités manifestes.

Dernièrement, des actions d'incivisme sont venues dégrader tout le travail qu'a consenti la municipalité pour les Courcellois en construisant deux terrains de pétanque.

Chaque moment d'incivilité est une perte de temps, de moyens, et freine l'évolution de notre commune.

Soyons vigilants dans nos actions au quotidien pour prendre la bonne décision pour le bonheur de tous les Courcellois.

Respectons scrupuleusement le bien commun.

DISTRIBUTION DE MASQUES TYPE 1.

Le vendredi 5 février, l'adjointe au Maire, Madame Stella Blandier, a procédé à la distribution de 175 masques en tissu de type 1 à destination de chaque élève de primaire à savoir: du CP au CM2.

CAMPAGNE DE DEPISTAGE COVID-19

A partir du 11 mars, une campagne de dépistage par test salivaire sera déployée dans les établissements scolaires de l'Eure. A ce jour, ces opérations débiteront aux Andelys, à Gaillon, à Vernon et à Saint-Marcel.

LES ENFANTS ONT EU LEURS FRIANDISES.

Le vendredi 18 décembre, à l'approche des vacances de Noël, une distribution de jolis paquets de bonbons et de briques de jus de fruits a été organisée dans toutes les classes de primaire et de maternelle à destination de chaque élève de l'école Claude Monet.

Le père Noël ne pouvant être présent cette année, en raison de la crise sanitaire, ce sont les conseillers municipaux des commissions École et Loisirs qui ont pris la relève.

Les enfants ont pu débuter leurs vacances de façon joyeuse.



AGENDA

Du fait des contraintes sanitaires, toutes les manifestations prévues en cette période du début de 2021 sont annulées.

Mairie de Courcelles sur Seine La commission Communication

Directeur de la publication :

Le Maire Joël LE DIGABEL

Courriel : mairie.courcelles@wanadoo.fr

Site internet : mairie-courcelles-sur-seine.fr

Tél : 02.32.53.05.14

Vice-président de la Commission :

Anicet SÉBÉLOUÉ - délégué

Autres membres:

Robert POUGET - 2ième adjoint

Léna FORTIN

Élodie JOURDA

Christelle PATUREL

Sabrina FIRMIN

Isabelle ALVES

ETAT CIVIL

Naissances :

- Inaya, Leïna, Hantoumata DULIEU NIAKATE : le 23 janvier 2021.
- Raphaël RICHARD: le 07 février 2021

Décès :

- Micheline THEVENIN : le 11 janvier 2021.
- Simone, Alice GONTIER veuve SOLMON le 23/02/2021
- Odette, Alphonsine, Josette BLANDIN: veuve ERISAY le 01/03/2021
- Jacques, Georges, Pierre BOURSAUD: le 08/03/2021



Le Petit Courcellois

Bulletin Municipal d'informations de la commune de Courcelles sur Seine



Édito



Chers Courcelloises, Chers Courcellois,

Cela fait un an que notre équipe a été élue. Grandement renouvelée, elle a eu du mal à bien commencer sa mandature, à cause de la crise sanitaire.

Une année de difficultés, que vous subissez tous les jours. Malgré cela, tout le monde a trouvé sa place et le travail avance bien.

La rue de Mousseaux est terminée et fait la joie de ses riverains. L'enfouissement des réseaux de la rue du 13 Août 1944 est également terminé. Je vous invite à aller voir le prolongement de la route des Champs vers le chemin du Breuil : la route réalisée pour la sortie de la résidence Louis Prévost est terminée ainsi que le chemin piétonnier ; les espaces verts les bordant sont eux aussi finis. Si tout se passe bien, l'éclairage de cette nouvelle voie devrait être fait pour cet hiver.

L'espace des Pérelles continue sa transformation, son terrain de pétanque a été entièrement refait. A ce propos, trois autres terrains existent sur la commune, nous allons donc les refaire entièrement pour que vous puissiez en jouir dès ce printemps.

A toutes et à tous, prenez bien soin de vous et de vos familles en respectant au mieux les gestes barrières. Pour nos seniors, nous venons enfin de trouver des créneaux de vaccination. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

En espérant revenir le plus rapidement possible à une vie « sans contrainte particulière », je vous souhaite une bonne lecture et vous dit à bientôt.

Le Maire.

Joël LE DIGABEL

INFORMATIONS

Horaire d'ouverture de la Mairie:

- Mardi, mercredi et jeudi , de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Lundi, vendredi et samedi de 09h00 à 12h00.

Fermeture de la Mairie:

- Samedi 17 avril et le 29 mai 2021.

Réouverture de la bibliothèque.

Les restrictions sanitaires ont bien perturbé le fonctionnement de la bibliothèque.

Néanmoins, depuis le 10 mars 2021, elle est de nouveau accessible aux heures habituelles.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE COURCELLES SUR SEINE

« Au début du XIIème siècle, l'église de Courcelles sur Seine se situait sur le coteau à l'emplacement du cimetière actuel, l'église Saint Martin.

Puis le centre du village s'est peu à peu déplacé le long de la Seine avec les activités du Manoir du Manet ainsi que la création d'un bac pour traverser la Seine. L'église s'est donc retrouvée seule, éloignée de la population.

Notre église actuelle, la chapelle Notre Dame de Bonsecours, fut construite en 1656 plus proche des habitants, sous l'impulsion de l'abbé Louis Postel.

Après de nombreux changements de propriétaires, l'église entre dans les biens communaux en 1834 grâce à un don de Martin Yvelin sous réserve qu'elle soit consacrée à l'exercice du culte catholique. »

UN COURCELLOIS À L'HONNEUR.

Nous avons le plaisir de présenter un Courcellois dans son activité de prédilection, bienvenue dans l'actualité musicale de Marco LES-CHIUTTA.

Marco est né à Paris de parents Italiens, il est Courcellois depuis 1997. Depuis longtemps, il avait envie de jouer de la batterie car il avait le rythme, la percussion en lui, mais c'est à 50 ans qu'il a commencé à jouer.

En prenant des cours à l'école de musique à Gaillon, il a progressé et surtout, est devenu un grand amoureux de cet instrument. Il en possède deux dont une électronique sur laquelle il s'exerce bien plus souvent car elle convient mieux aux petites salles dans lesquelles il joue avec son groupe CARBON COPY.

Leurs répétitions se font à Courcelles Sur Seine mais depuis la crise sanitaire, elles deviennent de plus en plus rares. C'est une situation qui oblige ce percussionniste à se préparer en jouant dans son studio chez lui pour garder le rythme.

Son amour pour la musique le rend impatient de reprendre sérieusement les répétitions en groupe pour aller faire des prestations dans les restaurants et ailleurs là où on les appelle, comme avant.

Un article plus complet sur le site web de la Mairie.



NOUVELLE ENTREPRISE, AU COMPTOIR DES DAYLICES.

Antoni LOUPIAS vous propose des aromes de fruits mais aussi de café et de pistache.

Il dispose également de palets de chocolat pour vos gâteaux, vos mousses au chocolat.

Il achète ces aromes en gros et une de ses tâches consiste à les conditionner pour une quantité et une présentation commercialisable.



INFORMATIONS (suite)

LE SENTIER DES ROSSIGNOLS.

Ce sentier de découvertes aménagé par le Département, vous permettra d'observer la nature sous toutes ses formes. Vous pouvez y accéder par Courcelles, du côté de la Route de Mousseaux (GPS: 49° 11'17.7''N - 1°20'59.6'' E) et par Bouafles du côté de l'Allée des Roses des Prés (GPS: 49°12'13.0'' N-1°22'37.7'' E).



Depuis l'observatoire des oiseaux, la mare pédagogique, le panorama ou bien par l'intermédiaire des sentiers qui bordent les lacs, ouvrez les yeux car de nombreuses espèces animales comme le Rossignol



philomèle, l'oedicmène criard sont présents. On peut y trouver également des espèces végétales comme la cotonnière d'Allemagne ou la mibora naine par exemple.

Une brochure explicative des sentiers est à votre disposition en mairie ainsi qu'un lien sur le site communal.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE.

Par arrêté du 16 novembre 2020, le préfet de l'Eure a décidé l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts.

Ce nouvel arrêté a pour objet de réaffirmer le principe de l'interdiction générale de brûlage à l'air libre des déchets dits « verts ». Les particuliers doivent ainsi obligatoirement se rendre en déchetterie, qui demeure accessible, y compris dans le contexte sanitaire actuel et dans le respect des mesures barrières.

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux dits " déchets verts" est interdit sur l'ensemble du département de l'Eure.

Les déchets verts comprennent les déchets issus de la tonte de gazon, de la taille de haies et d'arbustes, des opérations d'élagage, d'abattage, de débroussaillage, du ramassage des feuilles et aiguilles mortes et autres pratiques similaires.

En cas de non-respect de ces mesures, le code pénal prévoit une contravention d'un montant de 450€.

COMMANDE DE FIOUL DOMESTIQUE.

Bien que l'hiver s'éloigne, avril on ne se découvre pas d'un fil » dit-on, pensez à vérifier votre niveau de fioul pour passer une commande près du secrétariat de Mairie 02.32.53.05.14.



« en
vé-
a u -
a u

Ce service mis en place par le CCAS vous permet de bénéficier d'un tarif réduit auprès de la société BOLLORÉ du VAL D'HAZEY (Aubevoye).

Les livraisons se font tous les premiers mardis de chaque mois, en passant commande au plus tard une semaine avant la date de livraison.

Si les commandes sont trop nombreuses, les livraisons se font sur deux jours, le mardi et le mercredi.

LES INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE ET LA GARDERIE.

N'oubliez pas d'inscrire votre enfant au repas du restaurant scolaire et à la garderie.

Nous vous rappelons qu'il faudra être à jour de vos paiements et que ces inscriptions sont **OBLIGATOIRES.**

En cas de non réservation pour le restaurant scolaire, un tarif majoré à 5.50€ vous sera appliqué.